

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le vingt-quatre janvier à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEROY, Maire.

Présents : Jean-Paul LEROY - Loïc LEMOINE - Marie-Françoise HAMON - Yvon PRESSE - Serge CHEVALIER - Sylvie VADIS - Bey-Am BODILA - Jean Claude ALLAIN - Annie DAROT - Éric HERVÉ - Jean-Yves LACROIX - Philippe LECHENNE - Gaëlla LERIN - Laurent MATERNE - Valérie MELLOUET - Viviane PICOUAYS

Représentés : Régis CHAMPAGNE par Jean-Paul LEROY
Sandrine GODIN par Yvon PRESSE

Absents excusés : Gwenaëlle BONNANT- Mélanie LE CROM - Philippe MARTINEAU - Sarah PLAYE

Secrétaire : Laurent MATERNE

Réf : MB

ORDRE DU JOUR

1. Réforme des rythmes scolaires : décision du Conseil Municipal ;
2. Structure alimentaire multiservices et aménagement des abords : Demande de subvention au titre de l'Appel à Manifestation d'intérêt « Dynamisme des bourgs ruraux » ;
3. Dinan Agglomération :
 - Revoyure du contrat départemental de territoire 2016-2020 ;
 - Modification du siège social ;
4. SDE : Etude de l'éclairage public rue du Poudouvre ;
5. Point sur les travaux ;
6. Question diverse :
 - Bulletin municipal n°142

Au préalable, M. le Maire informe les conseillers municipaux du décès de M. Henri YVERGNIAUX, peintre lamballais réputé pour ses portraits sous forme de collage dont l'un des tableaux orne la salle du Conseil Municipal. M. YVERGNIAUX avait également été reçu par la mairie dans le cadre d'une exposition de ses oeuvres.

M. le Maire rappelle également le bon déroulement des vœux 2018 à la population et au personnel communal et informe les conseillers que la municipalité et la commission du personnel ont reçu en entretien ce mercredi à 18 heures un couple de professionnels intéressés par la gestion du multiservices de la commune.

Enfin, M. le Maire transmet aux conseillers les remerciements de Mme Makou Dorothée pour l'accompagnement qu'elle a reçu lors du tragique décès de son petit garçon.

1- Réforme des rythmes scolaires : décision du Conseil Municipal

M. Presse, adjoint à l'éducation, rappelle que depuis la rentrée 2014, les écoliers de Pleslin Trigavou vivent leur scolarité primaire au rythme de la semaine de 4,5 jours. Cette organisation avait pour objectifs de mieux répartir les apprentissages sur 9 demi-journées, d'améliorer la réussite scolaire, en particulier pour les enfants en difficulté, mais aussi de favoriser l'éveil culturel et sportif grâce aux activités périscolaires proposées dans le cadre de la réforme de 2013.

Le décret du 27 juin 2017 permet aux communes qui le souhaitent, de solliciter une dérogation auprès de la directrice des services de l'Education Nationale, afin d'organiser les enseignements sur 4 journées au lieu de 4 jours et demi.

M. PRESSE donne ensuite lecture des résultats de la consultation lancée auprès des parents d'élèves avant les vacances de Noël via un questionnaire élaboré avec l'aide du Comité de Pilotage actif depuis la réforme des rythmes scolaires.

Malgré une organisation de la semaine de 4 jours et demi qui convient à leur organisations familiale et à leur(s) enfants(s), les parents ont opté majoritairement (54% contre 46%) pour le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018. La raison principale évoquée est la fatigue accrue des enfants observée en 2ème partie de semaine et le manque de coupure le mercredi, surtout pour les plus jeunes.

Concernant les TAP (temps d'activités périscolaires), ils sont appréciés par plus de 80 % des enfants. Preuve, comme le fait remarquer M. ALLAIN, que les activités culturelles et sportives proposées par la commune sont de qualité.

M. PRESSE informe également les conseillers que les conseils d'école qui se sont tenus dans les deux écoles publiques ont voté majoritairement pour un retour à la semaine de 4 jours et l'école privée Saint Joseph a fait savoir qu'elle était majoritairement favorable au retour aux 4 jours.

Lors de l'échange qui s'ensuit entre les élus, M. PRESSE souligne que la fatigue n'a sans doute pas l'incidence qu'on lui prête. Selon les enseignants chercheurs qui ont étudié en 2016 les effets des nouveaux rythmes scolaires, c'est surtout la variation des horaires de coucher entre la semaine et le weekend qui est responsable de cette fatigue. La présence, voire l'omniprésence des écrans (télé, ordinateur, portable...) dans de nombreux foyers n'est également pas propice à un sommeil des plus réparateurs. Opinion partagée par les élus. M. PRESSE regrette que cette réforme n'ait été qu'une demi-mesure qui aurait mérité, 4 ans après son application, une évaluation scientifique pour savoir si elle avait produit ou pas des bénéfices pédagogiques sur les élèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 5 abstentions (M. PRESSE, Mmes VADIS, DAROT, GODIN et LERIN), **DECIDE** de voter pour le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2018.

2 - Structure alimentaire multiservices et aménagement des abords : Demande de subvention au titre de l'Appel à Manifestation d'intérêt « Dynamisme des bourgs ruraux »

Cette délibération annule et remplace la délibération du 7 décembre 2017.

L'opération « Construction d'une structure alimentaire multiservices et aménagement des abords » fait partie du projet de redynamisation du bourg qui a obtenu un financement de 982 500 € au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Dynamisme des bourgs ruraux ».

M. le Maire propose donc de déposer un dossier de demande de subvention de 345 200 € auprès des financeurs de l'AMI que sont l'Etat, la Région, L'Etablissement Public Foncier et la Caisse des Dépôts.

Plan de Financement

DEPENSES € HT		
Maîtrise d'œuvre		51 895.00 €
Levé topographique, diagnostics, sondages		4 370.00 €
Travaux de construction et d'aménagement		557 433,49 €
Travaux complémentaires		85 300 €
	Total	698 998.49 €
RECETTES		
AMI Dynamisme des bourgs ruraux	(53.71 % des travaux)	345 200.00 €
Contrat de ruralité	(7.39 % des travaux)	47 500.00 €
Autofinancement	(47.65 % de l'opération globale et 38.90 % des travaux)	306 298.49 €
	Total	698 998.49 €

M. le Maire précise que les travaux complémentaires portent sur la reprise du pignon et de la cheminée de la façade Est de la bibliothèque adjacente au multiservices, l'intégration d'un lot « production de froid » pour les gondoles du multiservices, l'aménagement de la voirie de desserte de la place et l'installation de toilettes automatiques en lieu et place de celles existantes qui seront remplacées par des places de parking.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **SOLLICITE** le versement d'une subvention de 345 200.00 € au titre de l'AMI « Dynamisme des bourgs ruraux ».

3 - Dinan Agglomération

➤ Revoyure du contrat départemental de territoire 2016-2020

En complément de la délibération du 7 décembre 2017 par laquelle le Conseil Municipal de Pleslin Trigavou formalisait ses nouvelles demandes au titre de la clause de revoyure du contrat de territoire, Dinna Agglomération sollicite l'adoption par chaque commune du programme complet de la clause de revoyure sur l'ensemble du territoire.

M. le Maire rappelle la nature, les termes et les modalités du contrat départemental de Territoire 2016-2020.

Celui-ci, mis en œuvre par le Conseil départemental des Côtes d'Armor, constitue désormais l'outil principal de collaboration entre le Département, les EPCI et les communes pour favoriser le développement et l'aménagement des territoires.

Dans le cadre du contrat départemental de territoire 2016-2020 passé entre le Département des Côtes d'Armor et les territoires aujourd'hui fusionnés de Dinan Agglomération, une enveloppe financière globale d'un montant de 9 863 045€ a été attribuée, dont une partie a déjà été consommée, pour réaliser des opérations d'investissement.

Conformément à l'article 5 du contrat départemental de territoire 2016-2020, une possibilité de revoyure de son contenu est prévue à mi-parcours afin de prendre en compte des évolutions territoriales et des modifications/annulations/substitutions d'opérations inscrites au contrat.

Suite aux travaux du comité de pilotage dédié à la revoyure, et après concertation avec le Conseil départemental, les modifications définitives apportées au contrat départemental de territoire 2016-2020, dont la synthèse est jointe, ont été approuvées mutuellement.

M. le Maire invite l'Assemblée à prendre connaissance et à délibérer sur ce document de synthèse qui présente :

- les éléments de cadrage (territoire, enveloppe, priorités) ;
- le tableau phasé et chiffré de l'ensemble des opérations inscrites au contrat révisé ;
- la présentation des contributions devant être mise en œuvre par le territoire pour accompagner certaines priorités départementales.

A/ ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS							
Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Année(s) des travaux	Montant total HT de l'opération	Taux d'intervention (70 % maximum)	Subvention Conseil Départemental	Reliquats	Montant
PROJETS SOLDES							
PROJETS D'INTERET INTERCOMMUNAL							
SOLIDARITES							
Création du centre médico-social	MATIGNON	2016	217 000 €	49,77%	108 000 €		
Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire	PLANCOET	2015-2016	600 000 €	30,00%	180 000 €		
SPORT / JEUNESSE							
Extension et rénovation des équipements sportifs	BROONS	2016	196 500 €	27,21%	53 466 €		
Création d'un plateau multisport intercommunal	BRUSVILY	2016	60 000 €	70,00%	42 000 €		
Restructuration du pôle sportif	LANVALLAY	2016-2017	507 812 €	24,00%	121 875 €		
SOLIDARITES							
Programme de modernisation du portage de repas à domicile	CDC	2016	30 000 €	47,40%	14 219 €	Reliquats	6 781,00 €
TOTAL PROJETS D'INTERET INTERCOMMUNAL SOLDES					519 560 €	Total reliquats	6 781 €
PROJETS D'INTERET LOCAL							
AMENAGEMENT							
Sécurisation de rues et création de liaisons douces	BROONS	2016	396 450 €	25,65%	101 690 €		
Création du lotissement Les Clos	MEGRIT	2016	171 460 €	42,50%	72 875 €		
Réaménagement du carrefour du centre bourg	SAINT ANDRE DES EAUX	2017	50 787 €	47,17%	23 955 €		
Travaux de voirie et d'aménagement du bourg	SAINT JOUAN DE L'ISLE	2016	41 000 €	23,89%	9 795 €	Reliquats	210,00 €
Sécurisation du bourg	SAINT LORMEL	2016-2017	24 000 €	30,00%	7 200 €		
Sécurisation du bourg	PLEVEN	2017-2018	110 000 €	53,49%	58 840 €		
Sécurisation de la voirie communale	SAINT HELEN	2016	256 976 €	27,71%	71 213 €		
CULTURE / PATRIMOINE							
Rénovation de l'église	VILDE GUINGALAN	2017-2018	120 000 €	57,30%	68 756 €		
Réhabilitation du plancher de l'église	SAINT MICHEL DE PLELAN	2016	25 000 €	24,08%	6 019 €	Reliquats	3 981,00 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE							
Réhabilitation d'un commerce et d'un logement	LANGUEDIAS	2016-2017	90 000 €	47,56%	42 806 €		
Construction d'une station service	PLOUASNE	2016	150 000 €	20,06%	30 092 €		
Création d'un restaurant	PLUMAUGAT	2016	335 000 €	25,00%	83 750 €		
EQUIPEMENTS DE PROXIMITE							
Création d'un bâtiment afin de mutualiser les services enfance	CAULNES	2017	740 740 €	26,36%	195 284 €	Reliquats	4 716,00 €
Aménagement de la garderie	GUITTE	2016	50 000 €	24,31%	12 155 €		
Réalisation d'un centre technique	LA LANDEC	2016-2017	90 300 €	54,00%	48 760 €		
Réhabilitation de la salle des fêtes	MATIGNON	2017	207 083 €	40,72%	84 333 €		
SCOLAIRE / PERISCOLAIRE							
Restructuration de la cantine et de la garderie afin de créer deux nouvelles salles de classe	PLESLIN TRIGAVOU	2016	182 586 €	30,00%	54 776 €		
Sécurisation de l'enceinte de l'école et réhabilitation	SAINT CARNE	2016	41 298 €	29,06%	12 000 €		
Travaux d'économie d'énergie pour le réfectoire scolaire	LA VICOMTE SUR RANCE	2016	17 000 €	70,00%	11 900 €		
SPORT / JEUNESSE							
Réhabilitation du site sportif du Clos-Gastel	LEHON	2016	94 000 €	40,00%	37 600 €		
Rénovation de la salle de sports	PLESLIN TRIGAVOU	2016-2017	400 000 €	36,92%	147 676 €		
Réhabilitation du terrain de football et des vestiaires	QUEVERT	2016-2017	300 000 €	7,63%	22 885 €	Reliquats	27 212,00 €
TOTAL PROJETS D'INTERET LOCAL SOLDES					1 204 360 €	Total reliquats	36 119 €
TOTAL PROJETS SOLDES					1 723 920 €	Total reliquats	42 900 €

PROJETS ENGAGES					
Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Année(s) des travaux	Montant total HT de l'opération	Taux d'intervention (70 % maximum)	Subvention Conseil Départemental
PROJETS D'INTERET INTERCOMMUNAL					
AMENAGEMENT					
Création d'une liaison douce intercommunale	TRELIVAN	2016	185 015 €	51,10%	94 542 €
CULTURE / PATRIMOINE					
Création de l'école de musique intercommunale à Matignon	CDC	2017	541 666 €	60,92%	330 000 €
Réhabilitation du Château de Dinan	DINAN	2016	850 000 €	20,00%	170 000 €
Aménagement d'une salle associative et culturelle – salle Schuman	DINAN	2016-2017	300 000 €	30,96%	92 869 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					
Travaux d'aménagement ZA du Dily afin de permettre l'extension d'une entreprise et l'implantation d'un nouvel établissement à Plumaudan	CDC	2016	300 000 €	30,00%	90 000 €
Aménagement de la carrière en base de pêche et de loisirs	PLEVEN	2017-2018	200 000 €	50,00%	100 000 €
Création d'un parcours d'intérêt patrimonial	SAINT JACUT DE LA MER	2017-2018	150 000 €	50,00%	75 000 €
ENVIRONNEMENT / ENERGIE					
Extension de la déchetterie communautaire à Broons	CDC	2016	870 000 €	34,08%	296 500 €
EQUIPEMENTS DE PROXIMITE					
Travaux d'aménagement et d'accès à la salle polyvalente	AUCALEUC	2016-2017	97 000 €	65,05%	63 097 €
SCOLAIRE / PERISCOLAIRE					
Réhabilitation du groupe scolaire	PLELAN-LE-PETIT	2015-2018	610 000 €	50,00%	305 000 €
SOLIDARITES					
Création d'une maison de santé	FREHEL	2017	857 000 €	16,61%	142 333 €
SPORT / JEUNESSE					
Réfection du Stade Maurice Benoist à Dinan	CDC	2016-2017	650 000 €	30,77%	200 000 €
Rénovation de la salle de sports du CFA à Dinan	CDC	2016	1 360 000 €	22,18%	301 665 €
Construction d'une salle sportive et événementielle	SAINT CAST LE GUILDO	2017	1 905 000 €	12,30%	234 333 €
TOTAL PROJETS D'INTERET INTERCOMMUNAL ENGAGES					2 495 339 €
PROJETS D'INTERET LOCAL					
AMENAGEMENT					
Aménagement et sécurisation de la route principale	YVIGNAC-LA-TOUR	2018	256 105 €	30,00%	76 832 €
Sécurisation du bourg	CORSEUL	2016-2017	100 000 €	30,00%	30 000 €
Sécurisation du bourg	POREC SUR ARGUENON	2016-2017	80 000 €	53,51%	42 810 €
Sécurisation et réfection des entrées d'agglomération	PLELAN-LE-PETIT	2016-2020	350 000 €	30,00%	105 000 €
Création d'une voie douce	CORSEUL	2015-2020	300 000 €	30,00%	90 000 €
Sécurisation et aménagement de liaisons douces	LANGUENAN	2016-2019	205 000 €	30,00%	61 500 €
EQUIPEMENTS DE PROXIMITE					
Réhabilitation de l'ancien bâtiment des routes en espace communal	QUEVERT	2016-2018	200 000 €	30,00%	60 000 €
Rénovation de la salle des fêtes	SAINT JUDOCE	2016-2017	200 000 €	28,60%	57 197 €
Rénovation de la salle des fêtes et de sa cuisine	TREVRON	2017-2018	200 000 €	29,37%	58 744 €
Rénovation de la salle des fêtes	GUENROC	2016	25 000 €	60,00%	15 000 €
HABITAT					
Rénovation d'un ancien logement de fonction pour en faire un logement locatif	LA VICOMTE SUR RANCE	2016	28 711 €	70,00%	20 098 €
Aménagement de l'ancienne mairie en logement locatif	SAINT ANDRE DES EAUX	2016	67 500 €	35,49%	23 956 €
SCOLAIRE / PERISCOLAIRE					
Réalisation d'un restaurant scolaire, d'une garderie et de classes supplémentaires	BOBITAL	2016	704 375 €	9,26%	65 211 €
Réhabilitation de l'école	CALORGUEN	2016	300 000 €	19,52%	58 573 €
Travaux d'aménagement et de réorganisation du groupe scolaire	LE HINGLE	2016	48 500 €	70,00%	33 950 €
Construction d'une cantine scolaire	PLEUDIHEN SUR RANCE	2016-2017	1 100 000 €	9,21%	101 338 €
SPORT / JEUNESSE					
Création d'un plateau sportif et d'une aire de jeux	LES CHAMPS GERAUX	2018-2020	60 000 €	50,00%	30 000 €
TOTAL PROJETS D'INTERET LOCAL ENGAGES					930 209 €
TOTAL PROJETS ENGAGES					3 425 548 €

PROJETS NON ENGAGES ET INCHANGES					
Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Année(s) des travaux	Montant total HT de l'opération	Taux d'intervention (70 % maximum)	Subvention Conseil départemental
PROJETS D'INTERET INTERCOMMUNAL					
AMENAGEMENT					
Création de voies douces intercommunales	BRUSVILY	2016	30 000 €	50,00%	15 000 €
TOTAL			30 000 €		15 000 €
CULTURE / PATRIMOINE					
Création d'une bibliothèque	GUIITTE	2019	100 000 €	22,00%	22 000 €
Création d'une bibliothèque	PLUMAUGAT	2019	100 000 €	22,00%	22 000 €
TOTAL			200 000 €		44 000 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					
Aménagement de l'ancienne école privée en Maison des Grands Sites	PLEVENON	2017	450 000 €	29,85%	134 333 €
TOTAL			450 000 €		134 333 €
EQUIPEMENTS DE PROXIMITE					
Réaménagement de la poste pour assurer le maintien du service public	PLEBOULLE	2017	400 000 €	29,83%	119 335 €
TOTAL			400 000 €		119 335 €
SPORT / JEUNESSE					
Rénovation du complexe Louis Hamon	CREHEN	2016	450 000 €	50,00%	225 000 €
Création d'un terrain de football synthétique	PLANCOET	2017	530 000 €	50,00%	265 000 €
TOTAL			980 000 €		490 000 €
TOTAL PROJETS INCHANGES D'INTERET INTERCOMMUNAL			2 060 000 €		802 668 €
PROJETS D'INTERET LOCAL					
AMENAGEMENT					
Création de liaisons douces	CREHEN	2018	336 000 €	30,00%	100 800 €
Création de cheminements piétons	GUIITTE	2018	100 000 €	24,00%	24 000 €
Création de chemins piétonniers	LANDEBIA	2016	142 800 €	45,63%	65 160 €
Travaux de restructuration de voirie	LE HINGLE	2019	40 000 €	68,83%	27 532 €
Sécurisation des Villages et modernisation des voiries	LES CHAMPS GERAUX	2018-2020	74 000 €	49,86%	36 895 €
Aménagement et sécurisation du bourg	PLOUASNE	2017-2018	500 000 €	8,32%	41 600 €
Sécurisation des entrées de bourg	PLUMAUDAN	2018	100 000 €	24,00%	24 000 €
Sécurisation du bourg et circulations douces	ST MELOIR DES BOIS	2017-2018	50 000 €	50,00%	25 000 €
TOTAL			1 342 800 €		344 987 €
CULTURE / PATRIMOINE					
Réfection de la toiture de l'église	GUENROC	2017	400 000 €	18,00%	72 000 €
Travaux de mise aux normes et d'accessibilité de l'église	LA CHAPELLE BLANCHE	2018	15 000 €	66,67%	10 000 €
TOTAL			415 000 €		82 000 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					
Aménagement des abords de la plage du Rougeret	SAINT JACUT DE LA MER	2016-2018	200 000 €	30,00%	60 000 €
Aménagement du camping et création d'une liaison douce	SAINT JUVAT	2017-2018	50 000 €	30,00%	15 000 €
Achat et rénovation de bâtiment pour création d'un commerce local	SAINT MADEN	2019	120 000 €	25,00%	30 000 €
TOTAL			370 000 €		105 000 €
ENVIRONNEMENT / ENERGIE					
Extension du lagunage de la station d'épuration	TREBEDAN	2016	90 000 €	20,86%	18 770 €
TOTAL			90 000 €		18 770 €
EQUIPEMENTS DE PROXIMITE					
Rénovation de la salle polyvalente du Clos-Gastel	LEHON	2018-2019	155 000 €	39,86%	61 787 €
Rénovation et extension de la salle des fêtes	PLUMAUGAT	2018	250 000 €	22,00%	55 000 €
Création d'une salle associative dans l'ancien presbytère	SAINT CARNE	2017	200 000 €	25,56%	51 124 €
Rénovation de la salle des fêtes	SAINT POTAN	2018	190 000 €	44,39%	84 333 €
TOTAL			795 000 €		252 244 €
HABITAT					
Acquisition d'un terrain pour création d'un éco-quartier	PLOUER SUR RANCE	2019	200 000 €	10,43%	20 860 €
TOTAL			200 000 €		20 860 €
SCOLAIRE / PERISCOLAIRE					
Réhabilitation et extension des locaux de l'école	SAINT JUVAT	2017-2020	1 000 000 €	4,10%	41 028 €
TOTAL			1 000 000 €		41 028 €
SPORT / JEUNESSE					
Création d'un terrain multisport	SAINT LORMEL	2017-2018	65 000 €	68,38%	44 445 €
Création d'un boulodrome et d'un terrain de sport	SAINT MAUDEZ	2018	50 000 €	50,00%	25 000 €
Création d'un terrain multisport	SAINT MICHEL DE PLELAN	2016	50 000 €	30,00%	15 000 €
TOTAL			165 000 €		84 445 €
TOTAL PROJETS INCHANGES D'INTERET LOCAL			4 377 800 €		949 334 €
TOTAL PROJETS NON ENGAGES ET INCHANGES					1 752 002 €
TOTAL PROJETS SOLDES, ENGAGES ET NON ENGAGES INCHANGES					6 901 470 €
CREDITS DISPONIBLES REVOYURE					2 961 575 €

B/ PROJETS MODIFIES					
Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Année(s) des travaux	Montant total HT de l'opération	Taux d'intervention (70 % maximum)	Subvention Conseil départemental
PROJETS D'INTERET INTERCOMMUNAL					
AMENAGEMENT					
Sécurisation du franchissement de la RN 12	BROONS	2017	81 500 €	69,79%	56 878 €
Aménagement du port du canal	EVRAIN	2018-2020	113 000 €	69,70%	78 761 €
Mise en sécurité de l'entrée de bourg (de la rue de la Ville Gué et de la Mairie-RD57)	SAINTE SAMSON SUR RANCE	2018	112 500 €	64,13%	72 147 €
TOTAL			307 000 €		207 786 €
SPORT / JEUNESSE					
Réalisation d'une aire stabilisée au terrain des sports	BRUSVILY	2017-2018	25 000 €	47,87%	11 968 €
Construction de la salle de tennis	PLOUER SUR RANCE	2018	295 000 €	38,24%	112 795 €
Rénovation et extension de la salle omnisport	QUEVERT	2018	1 457 750 €	1,87%	27 212 €
Rénovation de la piscine des Pommiers à Léhon	CDC	2017-2018	6 000 000 €	15,00%	900 000 €
Réhabilitation de la piscine de la Planchette à Broons	CDC	2018-2020	840 000 €	24,40%	204 972 €
Complexe sportif des Landes de Reine "pôle cycliste"	CDC	2018-2020	357 142 €	70,00%	250 000 €
TOTAL			8 974 892 €		1 506 947 €
SCOLAIRE / PERISCOLAIRE					
Construction d'un restaurant scolaire	CAULNES	2019-2020	900 000 €	11,67%	105 066 €
Restructuration de l'école	LE QUIOU	2018-2020	432 000 €	11,84%	51 155 €
Rénovation du Groupe scolaire Georges Hervé	PLESLIN TRIGAVOU	2018-2019	600 000 €	8,09%	48 546 €
TOTAL			1 932 000 €		204 767 €
SOLIDARITE					
Création d'une Maison pour les seniors	PLUMAUDAN	2018	100 000 €	33,00%	33 000 €
TOTAL			100 000 €		33 000 €
TOTAL PROJETS INCHANGES D'INTERET INTERCOMMUNAL			11 313 892 €		1 952 500 €
PROJETS D'INTERET LOCAL					
AMENAGEMENT					
Aménagement et sécurisation du village de la Bréhaudais	LANGROLAY SUR RANCE	2018-2020	120 000 €	70,00%	84 000 €
Création d'une liaison douce entre le village de la Bréhaudais et le bourg de Langrolay sur Rance	LANGROLAY SUR RANCE	2018-2020	120 000 €	27,57%	33 079 €
Création de liaisons douces	PLOUER SUR RANCE	2017-2018	340 259 €	70,00%	56 000 €
Aménagement d'une autre entrée de bourg	PLUMAUDAN	2019-2020	300 000 €	14,50%	43 500 €
Sécurisation des entrées de bourg et circulations douces	TREFUMEL	2018-2019	160 000 €	29,58%	47 336 €
TOTAL			1 040 259 €		263 915 €
CULTURE / PATRIMOINE					
Travaux de mise aux normes, de réfection et d'accessibilité de l'église et de la salle des associations	SAINTE JOUAN DE L'ISLE	2018	70 000 €	16,75%	11 725 €
TOTAL			70 000 €		11 725 €
ENVIRONNEMENT / ENERGIE					
Réalisation réseau de chaleur bois et installation solaire thermique sur le site de Trélat	TADEN	2018-2020	477 226 €	15,11%	72 102 €
TOTAL			477 226 €		72 102 €
EQUIPEMENTS DE PROXIMITE					
Rénovation de la salle des fêtes	CAULNES	2018	480 000 €	37,50%	180 000 €
Rénovation de la salle des associations	LA VICOMTE SUR RANCE	2018	64 797 €	54,01%	35 000 €
Agrandissement de la salle des fêtes	PLOUER SUR RANCE	2018	200 000 €	60,00%	120 000 €
Rénovation de la salle des fêtes	RUCA	2016	120 475 €	70,00%	84 333 €
TOTAL			865 272 €		419 333 €
SPORT / JEUNESSE					
Rénovation bloc vestiaires tribunes et extension 1eré tranche : salle de convivialité	CAULNES	2019-2020	200 000 €	25,00%	50 000 €
TOTAL			200 000 €		50 000 €
HABITAT					
Réfection et extension de l'ancien presbytère en médiathèque	PLUDUNO	2018	473 060 €	26,64%	126 000 €
TOTAL			473 060 €		126 000 €
SCOLAIRE / PERISCOLAIRE					
Création du parking de l'école et aménagement du bourg	BOURSEUL	2017-2018	306 881 €	21,51%	66 000 €
TOTAL			306 881 €		66 000 €
TOTAL PROJETS INCHANGES D'INTERET LOCAL			3 362 898 €		1 009 075 €
TOTAL PROJETS MODIFIES					2 961 575 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 17 voix pour et une abstention (Mme DAROT) :

- **APPROUVE**, suite à la revoyure, les opérations communales inscrites au Contrat départemental de Territoire 2016-2020,
- **VALIDE**, l'ensemble du projet de contrat départemental de territoire révisé de Dinan Agglomération, présenté par M. le Maire ou Mme le Maire,
- **AUTORISE**, sur ces bases, M. le Maire ou son représentant, à signer avec le Conseil départemental l'avenant au Contrat départemental de Territoire 2016-2020.

➤ **Modification du siège social**

Vu l'arrêté préfectoral en date du 25 novembre 2016, portant fusion des communautés de Dinan Communauté et des communautés de communes du Pays de Caulnes, Plancoet-Plélan et extension à 7 communes du Pays de Matignon, 3 communes de Rance Frémur, 3 communes du Pays de Du Guesclin, au 1er janvier 2017,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-20,

Considérant que le siège social de Dinan Agglomération était fixé à l'article 2 de l'arrêté préfectoral du 25 novembre 2016 au 34 rue Bertrand Robidou, 22100 DINAN et qu'à compter du 15 juin 2017, les services ont intégré de nouveaux locaux situés 8 boulevard de l'Europe, 22100 DINAN,

Considérant le courrier de M. le Maire de Dinan en date du 29 novembre 2017 informant que le Conseil Municipal de Dinan a décidé lors de sa séance du 19 octobre 2017 de rendre hommage à l'engagement de Madame Simone Veil en lui attribuant le nom d'une voie de la ville, ancien Boulevard de l'Europe,

Le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération a décidé de modifier le siège social de Dinan Agglomération et de le situer au 8 boulevard Simone Veil, 22100 DINAN.

Il appartient à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale de notifier aux maires de chacune des communes membres, la présente délibération. Le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée. À défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

La décision de modification est prise par arrêté Préfectoral.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité **SE PRONONCE** favorablement à ce changement de siège social.

4 - SDE : Etude de l'éclairage public rue du Poudouvre

Suite à la demande de la commune, le SDE22 a fait procéder à l'étude de l'éclairage public rue du Poudouvre. Le coût total de l'opération d'extension du réseau EP avec alimentation souterraine, fourniture et pose de 3 mats de hauteur 7 m équipés de lanternes Led a été estimé à 7000 € HT.

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la TVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement au taux de 60 %, conformément au règlement financier, calculé sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmenté de frais de maîtrise d'œuvre au taux de 5 %.

Les participations des collectivités sont calculées au coefficient moyen du marché de travaux auquel se rapporte le dossier. L'appel de fonds se fait en une ou plusieurs fois selon que le Syndicat aura réglé l'entreprise suivant les mêmes modalités, et au prorata du paiement à celle-ci.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité **APPROUVE** le projet et le versement d'une participation de la collectivité à hauteur de 60 % soit 4 200 €.

5 - Point sur les travaux

M. le Maire informe les conseillers qu'une réunion avec l'ensemble des concessionnaires impliqués par des travaux dans la rue Léon Pépin ont été réunis en mairie afin de démarrer la programmation des travaux de requalification de la voie.

M. LEMOINE présente également une rapide synthèse des travaux en cours sur la commune.

6- Questions diverses

➤ **Bulletin municipal n°142**

Le nouveau bulletin sera disponible en mairie le jeudi 25 janvier dès 16 heures pour distribution par les conseillers municipaux.